



Code d'Éthique

1. Introduction

a. Cadre

- i. Les activités du Réseau MADAR Plus, notamment les processus de recherche mais influençant également la conception des politiques de protection, de risque et d'égalité, diversité et inclusion.

b. Définitions

i. Recherche

- Comprend toute enquête entreprise dans le but de connaître et comprendre
- Implique la génération de nouvelles données mais aussi l'utilisation de données existantes pour générer de nouvelles connaissances
- Englobe les résultats, dont les résultats de recherche collaborative
- Est processuelle, itérative et comprend plusieurs étapes. L'approche de l'éthique doit donc refléter cela.

ii. Parties

- Organisations de recherche
- Partenaires du projet
- Chercheurs
- Participant à la recherche

2. Liste d'auto-évaluation

Cf. en bas de ce document

3. Principes

a. *Obligation de protection*

Dans le contexte dans lequel se déroulent les projets soutenus par MADAR, les individus et les groupes à l'intérieur et à l'extérieur du Réseau Plus peuvent être vulnérables de différentes manières en raison de facteurs croisés, notamment (mais non pas exclusivement) le genre, la sexualité, l'âge, la race, l'origine ethnique, l'état civil, la précarité économique ou de classe, la maternité et la paternité (et d'autres rôles

familiaux) et le statut migratoire. Les chercheurs, les partenaires de projet et les organisations de recherche doivent travailler ensemble pour éviter les préjudices et maximiser les bénéfices pour les individus et la société. Ils devraient éviter, minimiser et atténuer les dommages subis par les communautés, les personnes déplacées et les participants à la recherche ; être conscients des risques potentiels pour eux-mêmes et pour les autres - en termes de réputation et en termes juridiques, moraux, physiques et matériels) ; et devraient prendre les précautions appropriées pour les éviter et pour les traiter s'ils se présentent.

b. Égalité, diversité et inclusion

Le respect des droits et de la dignité des autres – participants à la recherche, les communautés des intervenants et toute personne impliquée dans les partenariats de collaboration – doit être intégré aux projets soutenus dès le départ et pris en considération à chaque étape de la recherche, du plan de recherche à la diffusion. En tant que Réseau Plus, MADAR souligne l'importance de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion. Les organisations de recherche et les chercheurs doivent s'aligner avec ce cadre d'éthique de la recherche pour des projets spécifiques. L'approche interdisciplinaire et collaborative de MADAR regroupe des institutions, des disciplines universitaires et des partenaires non universitaires avec différentes cultures, valeurs et méthodologies de recherche. Les projets soutenus et les partenariats de collaboration doivent être fondés sur le respect – plutôt qu'uniquement sur la tolérance – pour ces différences et dialoguer entre eux. Les chercheurs doivent être aussi discrets que possible avec les participants et les communautés et les traiter avec sensibilité.

c. Transparence

MADAR s'engage à faire preuve de transparence à tous les niveaux du Réseau Plus, dans les relations entre l'équipe principale, les partenaires du projet, les organisations de recherche et aussi entre les équipes de recherche et les communautés des intervenants. Nos politiques seront disponibles à la fois en interne et en externe. La structure du Réseau Plus (ainsi que ses buts et objectifs) sera accessible à travers des canaux de diffusion tels que le site web et les créations artistiques issues des projets. Les chercheurs, les partenaires de projet et les organisations de recherche doivent veiller à ce que la participation à la recherche ne soit pas contrainte et que le consentement soit à la fois éclairé et clairement communiqué. Les chercheurs doivent indiquer clairement aux participants les recours dont ils disposent pour se retirer du projet et s'il existe des limites à la confidentialité (par exemple à des fins de protection). Le consentement ne doit pas être traité comme un accord ponctuel, mais faire partie d'un dialogue ouvert et permanent entre les chercheurs et les participants. L'objectif de la recherche et la manière dont les données seront utilisées et conservées en toute

sécurité doivent être clairs, en gardant à l'esprit que les participants à la recherche seront copropriétaires des créations artistiques issues par des méthodes participatives.

d. Approches participatives

MADAR est ancré dans la collaboration et des partenariats équitables. Les chercheurs doivent collaborer avec les partenaires du projet avec une appréciation des différents types de connaissances, capacités, besoins et valeurs que chaque partie apporte. Des efforts doivent être faits pour anticiper les problèmes qui pourraient se poser dans le cadre d'un travail collaboratif et pour convenir conjointement, à l'avance, de la manière dont ils pourraient être résolus. Les considérations importantes pour l'accord comprennent : les rôles des chercheurs et des membres de l'équipe, les questions relatives à la propriété intellectuelle et à la reconnaissance (surtout lorsqu'on travaille dans plusieurs secteurs ou disciplines) ; comment les rôles et les contributions peuvent changer au cours de la durée de vie du projet. Les organisations de recherche et les chercheurs doivent travailler avec les partenaires du projet pour identifier les compétences et répartir les charges de travail en conséquence, tout en étant attentif à la nécessité de remédier à tout déséquilibre de pouvoir qui pourrait apparaître dans le contexte des partenariats Nord-Sud. Les chercheurs doivent tenir des discussions ouvertes avec les partenaires pour entendre les points de vue divergents et arriver à une compréhension mutuelle. Le travail doit être délégué de manière appropriée et sûre et les canaux de communications doivent permettre l'ouverture, la négociation et le partage des réussites et des opportunités d'apprentissage.

e. Réactivité et co-apprentissage

Les projets soutenus présenteront des opportunités d'apprentissage et de pratique réflexive à divers niveaux et les chercheurs devraient les prendre en considération attentivement. Les chercheurs et les organisations de recherche doivent consulter les partenaires du projet autour des questions liées aux capacités, au mentorat et aux besoins en matière de formation durant la phase de recherche. Il faut réfléchir à la manière dont les capacités peuvent être développées et maintenues au-delà de la durée de vie du projet par exemple grâce à la formation des formateurs. MADAR demande aux projets soutenus d'élaborer une stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage dans le cadre du plan de la recherche pour la mettre en œuvre et saisir les opportunités pour la réviser et partager ce qui a été appris avec les partenaires du projet et le Réseau Plus dans son ensemble. Les résultats de la recherche doivent être rendus accessibles de manière honnête, précise et à temps afin de contribuer à l'un des objectifs principaux de MADAR, celui d'avoir un impact plus large à travers non

seulement l'échange de connaissances au sein du Réseau Plus mais aussi avec un public plus large.

f. Efficacité morale et financière

Les politiques de MADAR établissent des normes d'intégrité de la recherche, d'efficacité morale et financière. Nous adoptons une approche de tolérance zéro vis-à-vis des conduites morales ou financières et cherchons à empêcher que tels cas se produisent et à les traiter s'ils ont lieu. Personne au sein du Réseau Plus ne doit commettre une conduite (falsification, fraude, fausse déclaration, plagiat) ou la dissimuler. Tout conflit d'intérêts doit être identifié, déclaré et traité conformément aux politiques des organisations de recherche et à toute exigence externe supplémentaire. Les informations personnelles et toutes les données sensibles relatives au personnel ou aux participants seront protégées dans le cadre du Plan de Gestion des Données et les équipes de recherche seront invitées à créer leur propre plan adapté au projet durant sa mise en œuvre. Les chercheurs doivent respecter le droit des participants à la recherche de se retirer de la participation, de garder leurs informations personnelles confidentielles et de garder l'anonymat s'ils sont vulnérables. Les organisations de recherche et les chercheurs doivent veiller à ce que toutes les recherches menées respectent les exigences légales en matière de santé et de sécurité et adhèrent aux meilleures pratiques. La recherche au Maghreb, plus particulièrement dans le contexte du plaidoyer et de l'intervention humanitaire (où les participants à la recherche peuvent être vulnérables), comporte des risques spécifiques qui doivent être pris en compte dans le cadre de l'analyse éthique initiale du projet. Les chercheurs doivent consulter le registre des risques de MADAR et évaluer régulièrement les risques et les mesures d'atténuation possibles qui concernent leurs propres activités planifiées.

Avant

Plan de recherche

- Les questions de recherche sont-elles adaptées aux PRFI et pertinentes par rapport aux exigences de protection ?
- Le plan de recherche adopte-t-il une approche collaborative, intersectorielle et interdisciplinaire ?
- La recherche a-t-elle été conçue pour être inclusive et sensible conformément à la politique EDI de MADAR ?
- Est-il approprié de répondre à ces questions ?

Évaluation des risques

- Les registres des risques et les procédures d'évaluation (MADAR et OR) pertinents ont-ils été pris en compte ?
- Les stratégies pour atténuer des risques prévus ont-elles été élaborées ?

Processus de candidature et analyse éthique

- Les questions d'éthique ont-elles été pleinement prises en compte par l'équipe de recherche ?
- Le projet a-t-il été examiné à travers le processus d'analyse éthique pertinent ?

Conformité aux normes institutionnelles

- Le projet répond-t-il aux normes éthiques des organisations de recherche ?
- Le projet est-il conforme aux principes éthiques/conditions d'engagement de MADAR ?

Conformité aux normes de suivi

- L'équipe de recherche a-t-elle réfléchi au suivi des questions éthiques et au signalement des incidents avant de commencer la recherche ?

Finance

- Des conflits d'intérêts ont-ils été reconnus et divulgués ?

Rôles et responsabilités

- L'équipe de recherche, les organisations de recherche et les partenaires du projet sont-ils parvenus à un accord sur leurs rôles et responsabilités pendant la recherche ?

Travail collaboratif

- Les questions liées au travail collaboratif ont-elles été discutées avec les partenaires du projet ? Est-ce qu'une compréhension mutuelle des valeurs de la recherche a-t-elle été atteinte ?

Pendant

Suivi et registre des risques

- Les risques sont-ils régulièrement suivis et les incidents signalés ?
- Les opportunités d'apprentissage et les possibilités de dialogue sont-elles identifiées via la stratégie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ?

Gestion des données

- Les données sont-elles gérées correctement et conformément au Plan de gestion des données ?

Inconduite

- Les chercheurs et les participants se sentent-ils en sécurité et soutenus pour signaler une faute ?
- Connaissent-ils les procédures pour le faire ?
- Les problèmes d'inconduite sont-ils traités de manière adéquate ?

Collaboration et partenariats équitables

- Les partenariats de projet sont-ils collaboratifs et équitables ?
- Ces relations pourraient-elles être renforcées ?

Renforcement des capacités

- Des opportunités de renforcement des capacités ont-elles été identifiées ?

EDI

- Les participants et les chercheurs sont-ils traités de manière respectueuse et inclusive tout au long du processus de recherche ?
- Les divers besoins de protection des personnes impliquées dans la recherche et de l'ensemble de la communauté sont-ils pris en compte ?

Révision des changements

- Existe-t-il des opportunités régulières de discussion et de partage de ce qui a été appris ?

Après

Publication

- Les résultats de la recherche ont-ils été rendus accessibles de manière honnête, précise et à temps ?

Attribution et reconnaissance adéquates

- Les contributeurs (créations artistiques et participants à la recherche) reçoivent-ils une attribution adéquate en tant qu'auteurs ?
- Les autres contributeurs ont-ils été dûment reconnus ?

Diffusion

- Les résultats de recherche ont-ils été diffusés via les canaux adéquats (l'événement KEI, l'exposition et le site web) qui contribueront à l'impact global de MADAR ?

Stockage et archivage des données

- Un accord a-t-il été conclu sur quelles données qui seront enregistrées et archivées et si elles sont anonymes/répondent aux normes de sécurité ?

Le projet est-il conforme à toutes les exigences légales, éthiques et contractuelles ?